

ARRETE n° 26-0018
Portant nomination du Secrétaire Général de l'Alliance EUT+

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;
Vu la délibération n°2025/07 du Conseil d'Administration du 13 mars 2025 ;
Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Timothée TOURY - Enseignant-Chercheur est nommé Secrétaire Général de l'Alliance EUT+ à compter du 3 janvier 2026, jusqu'à la fin de la phase Accelerate, soit jusqu'au 31 octobre 2027.

Article 2 :

Afin de réaliser cette mission, une modulation de son service d'enseignement est appliquée. Elle est fixée à 128 HETD/an.

Cette modulation n'autorise pas les heures complémentaires.

Fait à Troyes, le 14 janvier 2026

Vu par l'intéressé

Le : 7 avril 2026

Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT

